

Séance ordinaire du 20 mai 2014

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingtième jour du mois de mai deux mille quatorze à dix-neuf heures trente-cinq, à la salle du

conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Danielle Bilodeau, greffière.

CV-2014-04-37

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 mai 2014, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 16.6 et 17.6 intitulées :

« Urbanisme et arrondissements

Contribution financière additionnelle dans le cadre des travaux nécessaires au respect du plan d'implantation et d'intégration architectural patrimonial pour le projet de logements sociaux et communautaires Tryptique (Phase II, situé aux 300-302, rue Saint-Joseph, secteur Lévis)
Réf. : URBA-2014-070 »

« Développement

Bail à intervenir avec le Syndicat de copropriété Les Rives du St-Laurent III pour la location du lot 4 703 686 du cadastre du Québec à des fins de stationnement (rue Saint Laurent, secteur Lévis)
Réf. : DEV-2014-062 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Ressources humaines

Modification de postes à la Direction des infrastructures
Réf. : RH-2014-040 »

« Ressources humaines

Création d'un poste de technicien ou technicienne en architecture au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures
Réf. : RH-2014-058 »

« Ressources humaines

Titularisation du Directeur de l'environnement
Réf. : RH-2014-068 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-38

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition relativement à la circulation des autobus de la Société de transports de Lévis dans le secteur de la rue de Provence (secteur Lévis).

CV-2014-04-39

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 5 mai 2014, tel qu'il est modifié à la résolution CV-2014-04-10 « Financement de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, routes d'accès aux sablières et carrières et attribution de contrats relatifs à des travaux de pavage et de resurfacement et de réfection de trottoirs et bordures, attribution de contrats et décret de travaux » par le remplacement du troisième paragraphe par le suivant :

« partie A, à Construction B.M.L. division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, en diminuant de 6,02 % les quantités de la partie A, pour une dépense totale estimée à 2 843 097,50 \$, avant TPS et TVQ; ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-40

Dépôt de la déclaration des membres du conseil de la Ville à la suite de la formation suivie à l'égard du Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville

La déclaration des membres du conseil de la Ville à la suite de la formation suivie à l'égard du Règlement RV-2014-13-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-34 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner et du maire est déposée.

CV-2014-04-41

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 29 avril, 5 et 6 mai 2014

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 29 avril, 5 et 6 mai 2014 est déposé.

CV-2014-04-42

Abolition d'un poste col blanc d'approvisionneur ou approvisionneuse 1 et création d'un poste professionnelle de conseiller ou conseillère en pratiques d'affaires et acquisitions à la Direction des finances et des services administratifs

Réf. : [RH-2014-056-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser la modification des postes suivants à la Direction des finances et services administratifs :

- abolition du poste col blanc régulier d'approvisionneur ou approvisionneuse 1, classe 8;
- création d'un poste professionnel régulier de conseiller ou conseillère en pratiques d'affaires et acquisitions, classe 5 et d'autoriser l'appel de candidatures afin de pourvoir à ce poste.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-43

Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance

Réf. : [AGR-2014-003](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'affecter un montant de 180 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance, créée par le Règlement RV-2002-00-59 au poste de dépense 02-145-00-996.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-44

Renouvellement des contrats d'assurance de dommages

Réf. : [AGR-2014-010](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accepter les propositions de renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville négociées avec les courtiers, pour la période du 1^{er} juin 2014 au 1^{er} juin 2015, le tout selon les propositions de renouvellement indiquées à la fiche de prise de décision AGR-2014-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-45

Abrogation de la résolution CV-2012-11-68 « Entente intermunicipale à intervenir avec certaines municipalités concernant la fourniture de services de secrétariat »

Réf. : [AGR-COU-2014-001](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2012-11-68 « Entente intermunicipale à intervenir avec certaines municipalités concernant la fourniture de services de secrétariat ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-46

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à Les rendez-vous Recyc-Québec pour les municipalités

Réf. : [DG-2014-069](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Guy Dumoulin et Pierre Lainesse à participer à l'activité Les rendez-vous Recyc-Québec pour les municipalités, le 2 juin 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-47

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

Réf. : [DG-2014-072](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Clément Genest, Fleur Paradis et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, le 1^{er} octobre 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-48

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur

participation à une activité au bénéfice du Centre de pédiatrie sociale de Lévis

Réf. : [DG-2014-073](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'autoriser les membres du conseil de la Pierre Lainesse, Robert Maranda et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée au bénéfice du Centre de pédiatrie sociale de Lévis, le 3 juin 2014 à Lévis, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-49

Aide financière à la Fête de la famille et des voisins de St-Rédempteur

Réf. : [DG-2014-071](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'accorder à la Fête de la famille et des voisins de St-Rédempteur une aide financière de 6 500 \$ afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-50

Modification de la résolution CV-2014-02-63 «Aide financière à des organismes de la communauté »

Réf. : [DG-2014-077](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2014-02-63 « Aide financière à des organismes de la communauté » par le remplacement du montant de « 1 450 \$ » par le montant de « 2 500 \$ ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-51

Aide financière au Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

Réf. : [DG-2014-078](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller René Fortin

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ au Centre aide et prévention jeunesse de Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population

lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-52

Aide financière à Productions artistiques scène plus

Réf. : [DG-2014-079](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder une aide financière de 3 300 \$ à Productions artistiques scène plus pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-53

Prêt de la salle du conseil de la Ville à la Société nationale des québécoises et des québécois de Chaudière-Appalaches

Réf. : [DG-2014-080](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De prêter gracieusement la salle du conseil à la Société nationale des québécoises et des québécois de Chaudière-Appalaches dans le cadre de son lancement régional des activités de la Fête Nationale du Québec qui se tiendra le 2 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-54

Financement de la dépense relative à l'Office municipal d'habitation de Lévis pour le programme de supplément au loyer 2011

Réf. : [DG-2014-083](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De financer la dépense relative à l'Office municipal d'habitation de Lévis pour le programme de supplément au loyer 2011, au montant maximal de 82 318 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-55

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La maison des aînés de Lévis inc.

Réf. : [DG-2014-084](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Ann Jeffrey, Janet Jones et Robert Maranda à participer à l'activité organisée au bénéfice de La maison des aînés de Lévis inc., le 5 juin 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-56

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc.

Réf. : [DG-2014-086](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser les membres du conseil de la Ville René Fortin et Janet Jones à participer à l'activité organisée au bénéfice de La société grand village inc., le 30 mai 2014 à Saint-Nicolas et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-57

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Maison de soins palliatifs du Littoral

Réf. : [DG-2014-087](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Serge Côté, Ann Jeffrey et Janet Jones à participer au souper organisé au bénéfice de Maison de soins palliatifs du Littoral, le 6 juin 2014 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-58

Désignation de membres de la communauté à la commission consultative de l'environnement

Réf. : [ENV-2014-027](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De désigner Lynda Tremblay et Esther Poiré à titre de membres de la communauté siégeant à la commission consultative de l'environnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-59

Engagement de la Ville à l'égard des travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage d'eaux usées SN-H (secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [ENV-TE-2014-010](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par WSP Canada inc. quant à la conformité des travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage d'eaux usées SN-H (secteur Saint-Nicolas) à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-60

Attribution du contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police

Réf. : [INF-EM-2014-015](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour le nettoyage et la vérification de base des véhicules de la Direction du service de police (appel d'offres 2014-50-30) à GRH Mckinnon inc., pour une durée de trois ans, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 152 611,05 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-61

Crédits additionnels pour l'achat et la revente d'arbres au prix coûtant dans le cadre de la *Journée de l'arbre* organisée par le comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville

Réf. : [INF-TP-2014-020](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'affecter des crédits additionnels au montant de 39 000 \$ aux postes de revenus et de dépenses indiqués à la fiche de prise de décision INF-TP-2014-020, pour l'achat et la revente d'arbres au prix coûtant dans le cadre de la *Journée de l'arbre* organisée par le comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-62

Fermetures temporaires de rues pour la tenue de la Fête des voisins et de fêtes de quartier

Réf. : [POL-2014-010-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De fermer temporairement les rues indiquées en annexe à la fiche de prise de décision POL-2014-010-R-1 le 7 juin 2014 pour la tenue de la Fête des voisins ou le lendemain en cas de pluie pour la majorité des événements tenus en lien avec cette fête.

De fermer temporairement les rues indiquées en annexe à cette fiche de prise de décision aux dates indiquées à cette annexe, pour la tenue de fêtes de quartiers.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-63

Fermeture temporaire d'une partie de la rue Ernest-Lacasse (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [POL-2014-011-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter la demande de dérogation du Groupe Immobilier Logisco et de fermer temporairement la partie de la rue Ernest-Lacasse (secteur Saint-Romuald) située entre la rue de la Concorde et la future rue Courchevel, du 27 mai 2014 à midi jusqu'au 28 mai 2014 à 16 h, pour la tenue de sa conférence de presse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-64

Appui à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches et mandat pour la négociation d'une entente de visibilité et d'une entente de collaboration à intervenir avec cet organisme

Réf. : [DVC-2014-013](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'appuyer la candidature de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches pour la tenue de l'événement *Rendez-vous pan québécois Secondaire en spectacles* de 2016.

De mandater la Direction de la vie communautaire afin de négocier une entente de visibilité à intervenir avec l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'une entente de collaboration à intervenir avec cet organisme, laquelle aura pour objet le versement d'une aide financière et d'une aide technique à l'organisme pour l'organisation et la présentation du *Rendez-vous pan québécois Secondaire en spectacles* de 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-65

Signification de l'intérêt de la Ville à conclure un addenda à la convention intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le développement culturel de Lévis

Réf. : [DVC-ART-2014-008](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De signifier l'intérêt de la Ville à conclure un addenda à la convention intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le développement culturel de Lévis, à l'égard de projets admissibles au nouveau programme de ce ministère et de confirmer la participation financière de la Ville, le tout tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2014-008.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-66

Aide financière à Maison de la famille Rive-Sud

Réf. : [DVC-SOC-2014-007](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De verser à la Maison de la famille Rive-Sud une aide financière de 13 390 \$ payable en un seul versement au mois de mai 2014, et ce, pour le maintien de ses activités auprès des familles lévisiennes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-67

Proclamation de la Semaine québécoise des personnes handicapées

Réf. : [DVC-SOC-2014-009](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2014 *Semaine québécoise des personnes handicapées* et d'inviter tous les citoyennes et citoyens à combattre les préjugés envers la différence et à poser des gestes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des personnes ayant des incapacités à la vie en société.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-68

Ouverture de terrains pour l'activité *Le Relais pour la vie 2014*

Réf. : [DVC-SOC-2014-010-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'ouvrir les terrains de baseball 2 et 4 et les terrains de soccer plateaux 1 et 2 ainsi que la piste de 400 mètres du parc Stade Georges-Maranda (secteur Lévis), à compter de 23 heures le 7 juin jusqu'à 7 h le 8 juin 2014, pour la tenue de l'activité *Le Relais pour la vie 2014*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-69

Attribution du contrat pour la fourniture d'équipement pour le terrain synthétique au parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [DVC-EQR-2014-011](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'attribuer le contrat pour la fourniture d'équipement pour le terrain synthétique au parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur), (appel d'offres 2014-50-36) à Distribution sports loisirs GP inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 90 093,90 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-70

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SOC-2014-011](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SOC-2014-011, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

o Club de l'âge d'or Ste-Bernadette de Lauzon	5 900 \$
o Services communautaires l'alternative de Lévis	24 000 \$
o Le tremplin centre pour personnes immigrantes et leurs familles	4 140 \$
o Centre de pédiatrie sociale de Lévis	5 787 \$
o Personnes handicapées en action de la Rive-Sud	13 016 \$
o Centre d'information et de référence de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches	26 000 \$
o La section Lévis-Rive-Sud de L'A.Q.D.R.	2 007 \$
o La chaudronnée des cuisines collectives	7 845 \$
o La maison des jeunes de Charny inc.	7 500 \$
o L'adoberge Chaudière-Appalaches	2 500 \$
o Club optimiste Lévis St-Jean	2 500 \$
o Le comité des loisirs de la p'tite école inc.	2 988 \$
o Maison de la famille Chutes Chaudière	3 042 \$
o Amalgame MDJ Ouest	17 900 \$
o La maison des jeunes l'azymut Est*Ouest	7 500 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-71

Financement de la dépense relative au remplacement du système téléphonique

Réf. : [FSA-TI-2014-007](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense relative au remplacement du système téléphonique, d'affecter un montant de 689 700 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2015 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-72

Dépôt de listes de certains contrats au 30 avril 2014

Réf. : [FSA-APP-2014-009](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2014 sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2014 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 avril 2014, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} au 30 avril 2014, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2014-04-73

Attribution du contrat pour la fourniture de liens téléphoniques de type PRI-SIP et appels interurbains

Réf. : [FSA-TI-2014-008](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour la fourniture de liens téléphoniques de type PRI-SIP et appels interurbains (appel d'offres 2014-50-14), pour une période de cinq ans, à Société Télus communications, aux prix révisés à sa soumission, pour une dépense estimée à 185 615,46 \$, avant TPS et TVQ, contrat assorti de deux options de renouvellement de deux années supplémentaires chacune (si nécessaire), conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-74

Dépôt du rapport de projection des revenus et des dépenses

Réf. : [FSA-TRE-2014-017](#)

Le rapport de projection des revenus et des dépenses au 30 avril 2014, tel qu'il est préparé par le trésorier, est déposé à titre d'information.

CV-2014-04-75

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 961 632 du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-054](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller René Fortin

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire

agricole du Québec pour l'aliénation du lot 1 961 632 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 36 017 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-76

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 848 635 du cadastre du Québec (rue des Bouleaux, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-055](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 848 635 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-77

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 359 371 et autres du cadastre du Québec (route Monseigneur Bourget, secteur Pintendre)

Réf. : [URBA-2014-057](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 2 359 371, 5 205 517 et 5 205 518 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 1 182,7 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-78

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 848 793 du cadastre du Québec (chemin Sainte-Anne Ouest, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [URBA-2014-058](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 848 793 du cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 311 684 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-79

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 5 098 019 du cadastre du Québec (chemin Aubin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2014-059](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 5 098 019 du cadastre du Québec, d'une superficie de 22 530 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-80

Financement de la dépense relative à l'acquisition de servitudes d'aqueduc et d'égout sur une partie des lots 2 220 611 et autres du cadastre du Québec (rues Alain-Grandbois et Louis-Dantin, secteur Lévis) et affectation à l'utilité publique

Réf. : [DEV-2014-064](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De financer la dépense relative à l'acquisition de la servitude d'utilité publique sur une partie des lots 2 220 611, 2 220 612, 2 220 614 et 2 220 615 du cadastre du Québec au montant maximal de 24 500 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

De décréter que ces parties de lots sont affectées à l'utilité publique, conditionnellement à l'acquisition des servitudes précédemment décrites.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-81**Délégation de représentants de la Ville aux fins de leur participation à une mission à Grand Quevilly, France**Réf. : [DEV-2014-076](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De déléguer le membre du conseil de la Ville Mario Fortier ainsi que Philippe Meurant, directeur du Développement, à titre de représentants de la Ville lors de la mission à Grand Quevilly, France, les 14 et 15 juin 2014, conformément au programme présenté à la fiche de prise DEV-2014-076.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-82**Autorisation à Festivent inc. pour l'utilisation du parc Champigny et d'un terrain**Réf. : [DEV-2014-087](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Aux fins de la présentation de la 33^e édition de Festivent, d'autoriser Festivent inc. à utiliser le site du parc Champigny et toutes les installations pour la période du 24 juillet au 6 août 2014 inclusivement, de même que le terrain vacant situé sur le lot 2 692 965 du cadastre du Québec (secteur Saint-Jean-Chrysostome), pour l'installation de véhicules récréatifs des forains.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-83**Choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence***Réf. : [DEV-2014-091](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De confirmer le choix du récipiendaire du prix *Ville de Lévis* dans le cadre du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence 2014* de la Chambre de commerce de Lévis suivant la recommandation formulée à l'alternative 1 de la fiche de prise de décision DEV-2014-091

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-84**Confirmation relative à l'utilisation des lots 5 158 112 et autres du cadastre du Québec (secteur Saint-Nicolas), vente de ces lots et affectation du produit net de la vente**Réf. : [DEV-2014-004](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De décréter que les lots 5 158 112, 5 158 113 et 5 184 444 du cadastre du Québec ne sont plus affectés à l'utilité publique.

D'accepter l'offre d'achat de Société en commandite Parc industriel Lévis 1 visant les lots 5 158 112, 5 158 113 et 5 184 444 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-004, d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

D'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-85**Acquisition des lots 4 459 596 et autre du cadastre du Québec (rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)**Réf. : [DEV-2014-068](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'acquérir à titre gratuit :

- le lot 4 459 602 du cadastre du Québec, avec la garantie légale, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de cette rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- le lot 4 459 596 du cadastre du Québec à des fins de sentiers piétonniers, avec la garantie légale, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-86**Autorisation pour la tenue de l'évènement *Mon arbre à moi* au parc des Chutes-de-la-Chaudière**

Réf. : [DEV-2014-084](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser l'Association forestière des deux rives à organiser l'événement *Mon arbre à moi* au parc des Chutes-de-la-Chaudière, le 25 mai 2014 et d'autoriser l'utilisation du parc de 7 h à 23 h, et de lui fournir le support requis sur le plan logistique et technique selon les paramètres établis avec les différentes directions impliquées, le tout sous réserve de la disponibilité des équipements et des infrastructures nécessaires à la sécurité et au bon déroulement de l'événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-87

Ratification du document d'autorisation à effectuer des travaux en faveur de la Commission scolaire des navigateurs

Réf. : [DEV-2014-101](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De ratifier la signature par le directeur du Développement de l'autorisation à exécuter des travaux en faveur de la Commission scolaire des navigateurs, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2014-101.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-88

Modification de la résolution CV-2014-01-42 « Renonciation au bénéfice de servitudes sur le lot 2 059 575 du cadastre du Québec (secteur Pintendre) »

Réf. : [DEV-2014-102](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De modifier la résolution CV-2014-01-42 « Renonciation au bénéfice de servitudes sur le lot 2 059 575 du cadastre du Québec (secteur Pintendre) » par le remplacement du premier alinéa par les alinéas suivants :

« De renoncer au bénéfice de la servitude de conduite d'eau créée par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de Lévis sous les numéros 449 115, 449 116 et 449 117, qui grève les lots 2 296 133, 2 296 134, 2 296 135 et 2 296 136 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 059 575 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte notarié à intervenir entre les parties.

De céder à Hydro-Québec tous les droits, titres et intérêts que la Ville détient dans la servitude de ligne ou conduite d'électricité aérienne (ligne

de distribution d'électricité) créée par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de Lévis sous les numéros 449 115, 449 116 et 449 117, qui grève les lots 2 296 133, 2 296 134, 2 296 135 et 2 296 136 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 059 575 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Hydro-Québec et d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte notarié à intervenir entre les parties. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-89

Adoption du Second projet de règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C0474 pour inclure le lot 2 285 106 du cadastre du Québec, rue des Frênes, secteur Saint-Rédempteur)

Réf. : [URBA-2014-082](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2014-13-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-02-36.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-90

Adoption du Règlement RV-2014-13-39 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures

Réf. : [INF-2014-012](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-39 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et par la Direction des infrastructures ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2014-13-39 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-91**Adoption du Règlement RV-2014-13-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2014-024](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Hospitalières (secteur Lévis) et sur la rue des Lilas (secteur Saint-Nicolas) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2014-13-40 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-92**Adoption du Règlement RV-2014-13-41 modifiant le Règlement 221 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis**Réf. : [INF-GEN-2014-024](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-41 modifiant le Règlement 221 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir les conditions d'utilisation du stationnement de l'édifice sis au 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2014-13-41 modifiant le Règlement 221 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-93**Adoption du Règlement RV-2014-13-42 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [INF-GEN-2014-051](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-42 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Saint-Cyrille et sur une partie de la rue Mozart (secteur Lévis), sur une partie de la rue Lambert (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et sur une partie de la rue Léon-Provancher (secteur Saint-Nicolas) ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2014-13-42 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-94**Modification de postes à la Direction des infrastructures**Réf. : [RH-2014-040](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De modifier les postes suivants à la Direction des infrastructures :

- abolition du poste cadre de chef du Service des travaux publics;
- abolition du poste cadre de chef du Service du génie;
- création du poste cadre de chef du Service des travaux publics et du génie, et, par le fait même, la fusion des deux services;
- création du poste de coordonnateur ou coordonnatrice au Service du génie;
- nomination de Louis Audet au poste de chef du Service des travaux publics et du génie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-95**Création d'un poste de technicien ou technicienne en architecture au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures**Réf. : [RH-2014-058](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De créer un poste col blanc de technicien ou technicienne en architecture, classe 11, au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures et d'autoriser l'appel de candidatures afin de pourvoir au poste ainsi créé.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-96

Titularisation du Directeur de l'environnement

Réf. : [RH-2014-068](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De titulariser Jean-Claude Belles-Isles à titre de directeur de l'Environnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2014-04-97

Période d'intervention des membres du conseil

Deux membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2014-04-98

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2014-04-99

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 21 heures 25, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Danielle Bilodeau, greffière
